



La Directrice du Service Départemental,
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2025/2026 N°88

Objet : **ESCALADE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL COLLEGES**
Mercredi 18 mars 2026 - DEMANDE D'ENGAGEMENTS

Cher(e)s collègues,

Veillez engager sur Opuss avant le vendredi 13 mars 2026 à 9h00, vos équipes pour le Championnat départemental d'Escalade des Collèges qui se déroulera le :

Mercredi 18 mars 2026

Halle des Sports - Université de Savoie Mont-Blanc - JACOB BELLECOMBETTE

Responsables : C.WILLANO & collègues présents

Accueil : 9h30 - 10h

Briefing JJ / grimpeurs : 10h-10h15

Début de la compétition : 10h15

Repas (à l'extérieur de la salle) : 12h30-13h15

Fin : 15h30

Stationnement des cars : comme indiqué sur le plan en dernière page. Les places seront réservées par la rubalise, merci de pouvoir la déplacer pour que le car s'y stationne.

En amont, merci de compléter sur Opuss, vos besoins en car pour gérer le nombre de places.

Limitation : 135 participants, soit 27 équipes (9 équipes par groupe de rotation)

Niveau des grimpeurs minimum : 5a/5b.

Vos équipes devront être composées en amont (4 grimpeurs : 2 G maximum + 1 Jeune Juge).

Possibilité à la marge d'accepter des équipes non conformes.

TOUS LES ELEVES doivent être formés au jugement des voies (difficulté, vitesse et blocs).

Tous les Jeunes Juges sont également grimpeurs sauf les élèves souhaitant être exclusivement Juges.

Pour rappel, quelques éléments de formation ici.

Vous trouverez, ci-dessous, l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue du Championnat :

- Les conditions de participation issues du [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) :
 - « Avant la rencontre » pages 6 & 7,
 - « Pendant la rencontre » : page 8
 - « les élèves autorisé(e)s à participer selon la catégorie de rencontre » : page 10 & 11
 - « les catégories selon l'année de naissance » : page 12
- [Les classements de vos élèves](#) (les élèves de cette liste doivent concourir en Excellence). Le classement de référence retenu pour le Championnat Départemental sera celui édité au 01 mars 2026 sur OPUSS.
- La [Fiche Sport Nationale Escalade](#) dont une déclinaison départementale est faite ci-après.
- [le règlement national et les livrets Jeune Juge et Jeune Coach](#).

SECURITE :

PREREQUIS INDIVIDUELS INCONTOURNABLES QUI DOIVENT ETRE TRAVAILLES ET MAITRISES AU SEIN DE L'AS AVANT ENGAGEMENT DANS UNE RENCONTRE UNSS.

Ces principes sont applicables dès les rencontres de district (Hors bloc et vitesse dont l'assurance est singulier) :

- **En moulinette :**
 - ✓ Savoir co-vérifier l'encordement et l'installation du système frein
 - ✓ Savoir chuter sur corde molle pour le grimpeur
 - ✓ Pour l'assureur savoir se placer dans son couloir d'assurance / savoir bloquer et descendre un grimpeur sur
 - corde tendue / savoir dynamiser une chute sur corde molle.
- **En tête :**
 - idem pour la co-vérification
 - Pour l'assureur : savoir réaliser un assurance dynamique d'un leader en toutes circonstances (en sachant adapter l'assurance en départ de bas de voie pour éviter tout retour au sol)
 - Pour le grimpeur : UNSS FFME.
Niveau académique : équivalence partie théorique niveau 1
Niveau national : Ils sont juges régional. Savoir chuter en position de leader en position variée.
Cela veut dire ne pas découvrir l'escalade en tête en compétition...

ROUTINES D'ENCORDEMENT.

- **3 niveaux de vérification avant de s'engager :**
 - **Niveau 1** : la cordée : l'assureur vérifie l'encordement du grimpeur et le grimpeur vérifie la mise en place conforme du système frein de son assureur et soit son encordement (si cette procédure du PASS escalade est retenue) soit le nœud en bout de corde.
 - **Niveau 2** : la cordée se tourne vers la table de juge pour montrer la conformité de l'encordement/système frein/ nœud bout de corde
 - **Niveau 3** : l'enseignant superviseur (efficace pour repérer des cordées déficitaires).
- En cours de rencontre, mise en place d'une coupure «rappel de sécurité » au 2/3 de l'évènement pour neutraliser les effets de fatigue donc les défauts de vigilance.

Bonne réception.

Sophie CREUX



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31

Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org/> -
www.unss73.org



LE DÉPARTEMENT

COLLEGES PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT & EXCELLENCE

COMPOSITION DE L'EQUIPE Voir RF article 19	4 compétiteurs mixtes (2 garçons maximum) qui officieront également en tant que Jeune Juge (2x45'). Catégorie d'âge Collège : 2014 - 2013 - 2012 - 2011 - 2010 2015 : pas de surclassement
JEUNE JUGE Lien vers le livret JA	1 Jeune Juge par équipe, formé au rôle de Jeune Juge. Il ne peut pas être d'une autre association sportive. Il est compétiteur, mais ses performances ne sont pas prises en compte pour l'équipe (classement général des grimpeurs avec les JJ). TOUS LES ELEVES devront être formés au rôle de Jeune Officiel, puisque tous les compétiteurs seront Jeune Juge (2x45').
JEUNE COACH Lien vers le livret JC	A PARTIR DU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE : 1 Jeune Coach certifié départemental obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe.
MODALITES DE RENCONTRES	
TENUE DE COMPETITION Voir RF article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. (Tenue correcte exigée). Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. TENUE. Short, pantacourt et collant ou tenue spécifique escalade
RÈGLEMENT	<p>6 temps de 45' sont proposés dans la journée. AU TOTAL : 3h de grimpe par élève, 1h30 de rôle de Jeune Juge.</p> <p>Les grimpeurs se répartissent sur les 24 voies, selon leur niveau.</p> <p>4-5 voies parmi les 24 (à définir) seront proposées en moulinette prioritairement pour les Jeunes Juges avec assurage entre Jeunes Juges.</p> <p>Une voie non sortie peut être retentée sur un seul autre créneau horaire, mais pas dans le même créneau. Le meilleur des 2 scores sera pris en compte pour le classement 6' maximum pour sortir la voie.</p> <p>Les 5 meilleures voies par grimpeur seront prises en compte pour le classement de l'équipe. Possibilité en fin de rencontre de recomposer ses équipes (changement de 1 fille et 1 garçon maximum).</p> <p>POINTS DES VOIES Cf. implantation des voies ci-dessous.</p>
CHAMPIONNAT ACADEMIQUE	5 meilleures équipes (répartition Excellence et Equipes d'Etablissement selon résultats) seront qualifiées pour le Championnat Académique. Pas de comptabilisation de voies en moulinette.

IMPLANTATION ET COTATION DES VOIES

A confirmer lors de l'ouverture le 17 mars

N° COULOIR	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15	17	17	18	19	20	21	22	23	24	25
MOULINETTE <small>(sinon voie en tête)</small>	X	X	X																				X	X
COTATION	4c	5a	5b	5c	5b	5c	5c	7a	7a	6a	6b	6c	6c	7b	6b	7b	7c	6a	6b	7b	6c	6a	5b	5a
POINTS	10	15	20	50	40	50	50	90	90	60	70	80	80	100	70	100	110	60	70	100	80	60	20	15

Choix des voies selon le niveau des élèves. Dépôt de la feuille individuelle sur la table de jugement de la voie en attente d'appel. Si le grimpeur est appelé alors qu'il assure son binôme, il sera le grimpeur suivant sur la voie choisie.

HORAIRES DE ROTATION

	GRIMPEUR	GRIMPEUR	JUGE
10h15-11h	Equipe 1 à 9	Equipe 10 à 18	Equipe 19 à 27
11h-11h45	Equipe 19 à 27	Equipe 1 à 9	Equipe 10 à 18
11h45-12h30	Equipe 10 à 18	Equipe 19 à 27	Equipe 1 à 9
12h30-13h15	REPAS		
13h15-14h	Equipe 1 à 9	Equipe 10 à 18	Equipe 19 à 27
14h-14h45	Equipe 19 à 27	Equipe 1 à 9	Equipe 10 à 18
14h45-15h30	Equipe 10 à 18	Equipe 19 à 27	Equipe 1 à 9

Tirage au sort des numéros des équipes à l'issue des engagements.

ETABLISSEMENT : Collège J.Ferry

N°EQUIPE : 1...

NOM : K..... Prénom : Tom.....

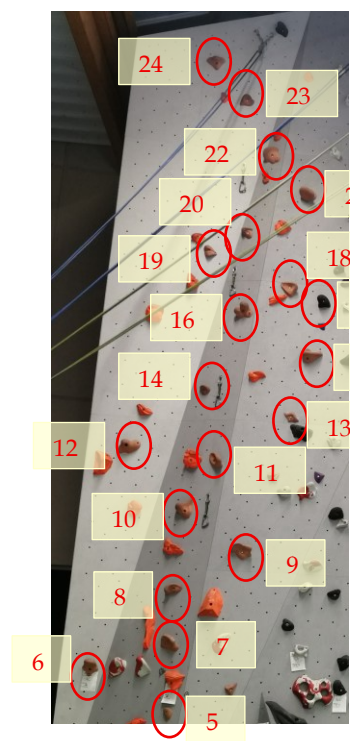
9 voies difficulté possibles

N° DU COULOIR	1								
N ° de la prise atteinte	17								
PRISE : CONTROLEE (C)/ UTILISEE (U)	C								
SCORE	13.75								

Score de chaque voie à reporter par le J.J sur la feuille de table

		ESCALADE COLLEGES	
COTATION	VALEUR DES PRISES	COULOIR	
4c - marron	0,83	1	
Voie 1			
Valeur :	20	Nbre de PRISES :	24
Prise N°	CONTROLEE	UTILISEE	
24	19,58	20,00	
23	18,75	19,17	
22	17,92	18,33	
21	17,08	17,50	
20	16,25	16,67	
19	15,42	15,83	
18	14,58	15,00	
17	13,75	14,17	
16	12,92	13,33	
15	12,08	12,50	
14	11,25	11,67	
13	10,42	10,83	
12	9,58	10,00	
11	8,75	9,17	

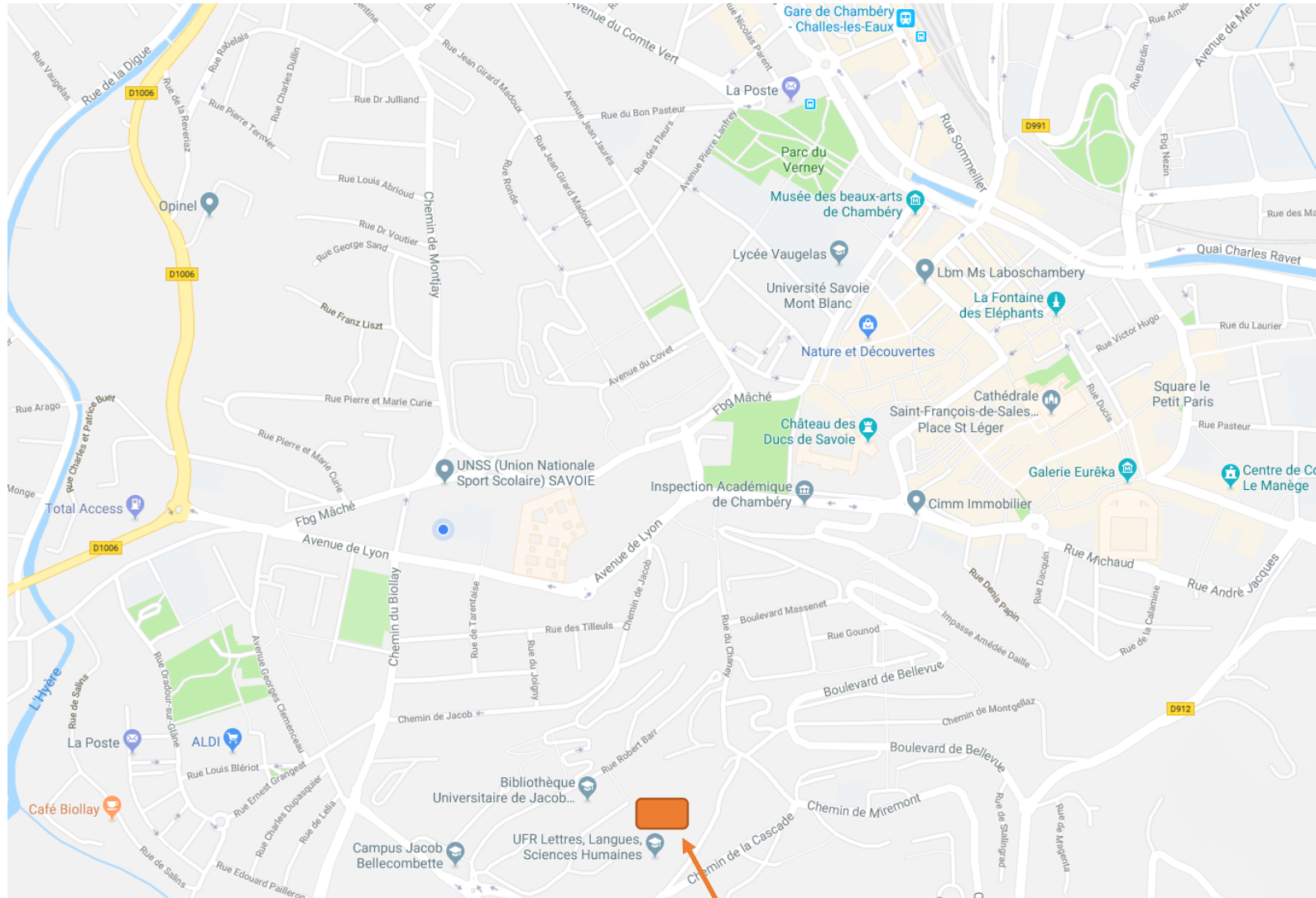
Page 1



La prise est contrôlée : comptée seulement lorsque le grimpeur tient la prise, en position stabilisée.



PLAN D'ACCES HALLE DES SPORTS



**Halle des Sports
Bâtiment 16 - Service des
Sports - SUAPS**

Les consignes de stationnement seront données lors de la convocation - 13 mars 2026.

PLAN D'ACCES HALLE DES SPORTS

